CENTRES
D'HÉBERGEMENT
ET DE SOINS
DE LONGUE DURÉE

F. 1

ASSEMBLÉE NATIONALE
Nº 835-20040401
lettre 1 de 3

Regroupement des Trois Rives

Le 2 avril 2004

PAR HUISSIER

Mme Louise Lapierre
90 rue Saint-André
Beauharnois (Québec)
J6N 2Z1

OBJET : CONGÉDIEMENT

Madame,

À différentes reprises à compter du 15 janvier 2004, vous êtes intervenue dans des médias d'information pour dénoncer ce que vous prétendiez être des situations inacceptables d'abus physiques et psychologiques qui se seraient déroulées au Centre Le Vaisseau d'Or.

Ces interventions se sont faites notamment :

- le 14 janvier 2004, au Journal de Montréal;
- le 15 janvier 2004, à l'émission Le Grand Journal animée par Jean-Luc Mongrain à TQS;
- le 20 janvier 2004, à une émission animée par Gilles Proulx à la télévision et à la radio;
- le 20 janvier 2004, à l'émission Le Petit Journal à TQS.
- le 20 janvier 2004 sur les ondes de CKAC, INFO 690, TVA et RDI;

Ce même 20 janvier 2004, vous aviez convoqué et été l'hôte, à votre résidence, d'une conférence de presse sur le même sujet.

Pendant ces interventions dans les médias, de même que pendant la conférence de presse, vous avez tenu des propos très lourds et accusatoires à l'encontre du Centre, de sa direction et de vos collègues de travail.

.../2

☐ **SIÈGE SOCIAL**
Centre d'Accueil
Vaudreuil
408, avenue Saint-Charles
Vaudreuil-Dorion (Québec)
J7V 7M9
Tel : (450) 455-6177

☐ **Centre d'Accueil**
Le Vaisseau d'Or
55, rue St-Andre
Beauharnois (Québec)
J6N 3G7
Tel : 1 (450) 429-6403
Telec : 1 (450) 429-6602

☐ **Centre d'Accueil**
Laurent-Bergevin
200, boul. Perrot
Ville de l'Ile Perrot
(Québec)
J7V 7M7
Tel : (514) 453-5861

☐ **Foyer de Rigaud**
5 rue d'Amour
Rigaud (Québec)
J0P 1P0
Tel : (450) 451-5329
Telec : (450) 451-6370

Vous avez entre autres déclaré :

- que vous avez été témoin de beaucoup de choses en 20 ans de service;
- que jamais vous n'accepteriez que votre père soit hébergé au Vaisseau d'Or;
- que des résidents n'étaient pas bien traités sur le plan de l'hygiène et de la nourriture;
- qu'il y avait du camouflage;
- qu'il était inconcevable qu'un résident ait eu une boule de Noël attachée à son pénis;
- qu'un rapport écrit des infirmières avait été jeté à la poubelle par la direction;
- que des résidents étaient l'objet de sévices et que la direction était parfaitement au courant de certains sévices;
- qu'un petit noyau d'employés faisait le trouble;
- que vous demandiez une enquête et une tutelle parce qu'entre autres, vous vous doutiez que d'autres morts avaient peut-être été "cachées";
- que vous vouliez qu'un « ménage » soit fait au Vaisseau d'Or.

Certains autres propos du même ordre ont été tenus par vos collègues Diane Doire et Sophie Halley en votre présence et avec votre appui.

Le 12 février 2004, la direction des Ressources humaines vous a rencontrée pour obtenir plus de détails sur les allégations et les accusations que vous aviez faites dans les médias. Nous avons par la suite enquêté sur ce que vous nous aviez déclaré à la rencontre.

Sur plusieurs événements que vous avez commentés dans les médias, vous avez, lors de cette rencontre, été très vague dans la narration des faits et/ou sur l'époque où ils s'étaient déroulés. Vous avez lancé diverses accusations et allégations que vous n'avez pu étayer ou qui n'ont aucune mesure avec les déclarations très lourdes que vous avez faites publiquement ou appuyées.

Le peu de faits que vous avez pu, un peu plus clairement, exposer à cette rencontre avec les Ressources humaines datait de plusieurs années auparavant et/ou constituait pur ouïe-dire.

.../3

L'époque que vous avez choisie pour parler publiquement et ternir la réputation du Centre n'est certes pas aussi l'effet du hasard. En effet, les événements qui se sont déroulés à St-Charles-Borromée quelques mois auparavant ont ébranlé le réseau et la population québécoise en général.

déclaration de P. Couillard

Vos sorties spectaculaires sont devenues sensationnalistes dans ce contexte.

Compte tenu de ce qui précède, il est évident que les gestes que vous avez commis l'ont été dans l'intention claire de nuire au Centre, à sa direction, ses cadres et ses employés.

Vous avez discrédité ces mêmes personnes et alarmé exagérément l'opinion publique, en plus d'ébranler résidents et familles.

Vous avez donc, de façon flagrante, manqué à votre devoir de loyauté envers le Centre. "

Pour toutes ces raisons, nous nous voyons dans l'obligation de procéder à votre congédiement en date de ce jour. Nous vous avisons qu'il vous est strictement défendu de vous présenter au centre d'accueil Le Vaisseau d'Or pour quelque raison que ce soit.

Cécile L'Heureux
Directeure des Ressources humaines

CLH/lc

c.c. Dossier de l'employée
Syndicat CSN
Louise Legault, Chef d'unités de vie
Monique St-Michel, Directeure des services cliniques et de milieu de vie

D'HÉBERGEMENT
ET DE SOINS
DE LONGUE DURÉE

F. 2

ASSEMBLÉE NATIONALE
Nº 035-20040421
lettre 2 de 2

Regroupement des Trois Rives

Le 2 avril 2004

PAR HUISSIER

Mme Diane Doire
74 Louis Dantin
Beauharnois (Québec)
J6N 3T3

OBJET : CONGÉDIEMENT

Madame,

À différentes reprises à compter du 15 janvier 2004, vous êtes intervenue dans des médias d'information pour dénoncer ce que vous prétendiez être des situations inacceptables d'abus physiques et psychologiques qui se seraient déroulées au Centre Le Vaisseau d'Or.

Ces interventions se sont faites notamment :

- le 15 janvier 2004, à l'émission Le Grand Journal, animée par Jean-Luc Mongrain à TQS;
- le 16 janvier 2004, sur les ondes de CKAC;

Vous avez également assisté à d'autres entrevues données aux médias.

Le 20 janvier 2004, vous avez participé à une conférence de presse sur le même sujet.

Pendant ces interventions dans les médias, de même que pendant la conférence de presse, vous avez tenu des propos très lourds et accusatoires à l'encontre du Centre, de sa direction et de vos collègues de travail.

.../2

☐ **SIÈGE SOCIAL**
Centre d'Accueil
Vaudreuil
408, avenue Saint-Charles
Vaudreuil-Dorion (Québec)
J7V 7M9
Tél. : (450) 455-6177
Téléc. : (450) 455-1998

☐ **Centre d'Accueil**
Le Vaisseau d'Or
55, rue St-André
Beauharnois (Québec)
J6N 3G7
Tél. : 1 (450) 429-6403
Téléc. : 1 (450) 429-5602

☐ **Centre d'Accueil**
Laurent-Bergevin
200, boul. Perrot
Ville de Île Perrot
Québec
J7V 7M7
Tél. : (514) 453-5860
Téléc. : (514) 453-8939

☐ **Foyer de Rigaud**
5, rue d'Amour
Rigaud (Québec)
J0P 1P0
Tél. : (450) 451-5329
Téléc. : (450) 451-6370

Vous avez entre autres déclaré :

- que vous aviez été témoin de gestes de négligence à l'endroit de résidents;

- qu'il était vrai qu'un résident avait eu une boule de Noël accrochée au pénis;

- qu'une résidente était morte pendue par sa contention; que le coroner ne vous avait pas rencontrée bien que vous ayez découvert le corps; que la contention était inadéquate et formée de courroies "raboudinées"; que des photos avaient été prises et qu'elles avaient disparu; que la mort n'était pas naturelle (cet événement est survenu en 1999);

- que des erreurs ont été camouflées;

- que vous demandiez une enquête et une tutelle du Centre.

D'autres propos du même ordre ont été tenus par vos collègues Louise Lapierre et Sophie Halley en votre présence et avec votre appui.

Le 12 février 2004, la direction des Ressources humaines vous a rencontrée pour obtenir plus de détails sur les allégations et les accusations que vous aviez faites dans les médias. Nous avons par la suite enquêté sur ce que vous nous aviez déclaré à la rencontre.

Sur plusieurs événements que vous avez commentés dans les médias et à la rencontre, vous avez, lors de cette rencontre, été très vague dans la narration des faits et/ou sur l'époque où ils s'étaient déroulés. Vous avez lancé diverses accusations et allégations que vous n'avez pu étayer ou qui n'ont aucune mesure avec les déclarations très lourdes que vous avez faites publiquement ou appuyées.

Le peu de faits que vous avez pu, un peu plus clairement, exposer à cette rencontre avec les Ressources humaines dataient de plusieurs années auparavant et/ou constituaient pur ouïe-dire.

Vos réponses ont été beaucoup plus une remise en question, mal fondée, du comportement professionnel des infirmières ainsi que des compétences professionnelles du coroner chargé de l'enquête sur le décès de la résidente.

L'époque que vous avez choisie pour parler publiquement et ternir la réputation du Centre n'est certes pas aussi l'effet du hasard. En effet, les événements qui se sont déroulés à St-Charles-Borromée quelques mois auparavant ont ébranlé le réseau et la population québécoise en général.

.../3

Vos sorties spectaculaires sont devenues sensationnalistes dans ce contexte.

Compte tenu de ce qui précède, il est évident que les gestes que vous avez commis l'ont été dans l'intention claire de nuire au Centre, à sa direction, ses cadres et ses employés.

Vous avez discrédité ces mêmes personnes et alarmé exagérément l'opinion publique, en plus d'ébranler résidents et familles.

Vous avez donc, de façon flagrante, manqué à votre devoir de loyauté envers le Centre.

Pour toutes ces raisons, nous nous voyons dans l'obligation de procéder à votre congédiement en date de ce jour. Nous vous avisons qu'il vous est strictement défendu de vous présenter au centre d'accueil Le Vaisseau d'Or pour quelque raison que ce soit.

Cécile L'Heureux
Directeure des Ressources humaines

CLH/lc

c.c. Dossier de l'employée
Syndicat CSN
Louise Legault, Chef d'unités de vie
Monique St-Michel, Directeure des services cliniques et de milieu de vie